



Une impolitesse avec le coach de ma fille

Par **Sliter 50**, le **05/12/2018 à 17:48**

Bonjour
Lors d'une séance d'entraînement de ma fille une altercation a eue lieu avec son coach à la fin de la séance devant des témoins. Je suis sûr que je vais mettre ma main sur la gueule.
Suite à cette colère de ma part que je reconnais sans aucune ambiguïté. Car ce n'est pas tolérable autour d'une enceinte sportive. Je viens d'apprendre que le coach a déposé plainte. De plus il vient de se mettre en arrêt maladie. N'étant pas coutumiers de ce genre de problème je m'inquiète de savoir ce que je risque ?
Merci pour votre retour
Cordialement sliter

Par **amajuris**, le **05/12/2018 à 18:10**

bonjour,
vous avez un drôle de sens de la politesse. vous n'avez pas été impoli avec cette personne, vous l'avez menacée.
menacer de mettre la main sur la gueule d'une personne, c'est interdit partout et pas uniquement dans une enceinte sportive même si le fait que ce soit produit devant d'autres personnes en particulier des enfants, est encore moins admissible, car ce n'est pas une attitude exemplaire de la part d'un adulte. cela constitue une menace envers une personne qui est une infraction pénale.
la personne que vous avez menacée a parfaitement le droit de déposer une plainte contre vous. il ne vous reste plus qu'à attendre les suites que donnera le procureur à votre affaire.
salutations